

Boutés ?

dominent le parlement, le gouvernement, l'administration, etc. », précise-t-il. « Le champ d'action des parlementaires est donc restreint par ce système. Plutôt que de baisser le "salaire", il faudrait donc renforcer le pouvoir du parlement, stimuler les parlementaires à jouer le rôle que l'on attend d'eux dans une démocratie. La rémunération semblerait déjà beaucoup plus légitime s'il

ne s'agissait pas simplement de venir pousser sur un bouton une fois par semaine. »

Et d'expliquer qu'au parlement flamand, par exemple, il existe un « *zwijgen akkoord* » (un « accord tacite ») qui fait que les parlementaires d'un parti de la majorité régionale n'ont pas le droit de prendre d'initiative, sauf si elle est concertée avec les autres formations de la majorité. « De la sorte, seule une initiative sur cinq vient du parlement, le reste émane de l'exécutif », explique Dave Sinardet. « Et même dans ces 20 % venant du parlement, une partie est introduite par le gouvernement pour éviter l'avis obligatoire du Conseil

d'Etat. Sachant cela, on peut se demander pourquoi il faut 124 parlementaires et des "salaires" aussi élevés... »

Siéger à tout prix

Ces indemnités plantureuses, agrémentées d'un « parachute doré » en fin de cycle, ne sont-elles pas de nature à faire perdre le sens des réalités à certains élus, censés représenter les citoyens lambda au parlement ?

« Cela peut jouer, effectivement, et c'est d'ailleurs un argument repris par un parti comme le PTB », répond Jean Faniel. « Cela ne concerne pas non plus des milliers de gens, mais ça entretient la confusion dans l'opinion : de nom-

breux bourgmestres ou échevins reçoivent ainsi des remarques de ce genre alors qu'ils ne gagnent pas autant... De manière générale, si l'on veut faire fortune, s'engager en politique n'est pas la voie royale. Dans certaines professions, et je ne parle même pas de certains sportifs professionnels ou du showbiz, on trouve des rémunérations bien plus importantes sans qu'en général personne ne trouve rien à y redire. Il faut donc relativiser. »

Selon le directeur du Crisp, l'attractivité de la rémunération alimente en revanche un problème déjà évoqué plus haut : la « partitocratie », certains parlementaires étant tentés de conserver leur

mandat à tout prix et se plaçant dès lors sous la coupe de leur formation politique.

Quant à la défense classique consistant à dire que les élus doivent rétroceder une partie plus ou moins conséquente de leurs émoluments à leur parti, elle ne fait, aux yeux de Dave Sinardet, que renforcer le système. « Il arrive que le parlement verse automatiquement une partie de l'indemnité au parti », affirme le professeur de la VUB. « Le financement des partis est assez haut comme cela... Pour moi, il faudrait donc rendre cela impossible et mettre une frontière entre partis et parlements. »

« Le système de l'indemnité parlementaire remonte à l'instauration du suffrage universel tempéré par le vote plural, en 1894 », explique Jean Faniel, le directeur du Crisp. © BELGA.



Les politiques doivent-ils gagner moins d'argent ?



Les Engagés

Pour « réconcilier les citoyens avec les élus », Les Engagés ont compilé une série de mesures dans le programme pour tendre vers plus de sobriété. « Le politique est un citoyen comme un autre et nous ne pouvons plus accepter les traitements préférentiels injustifiés. Il faut cependant que le niveau de rémunération corresponde au niveau de responsabilité et à la charge de travail », assure le parti. Concrètement, pour les postes ministériels, cela se traduit par une réduction de tous les salaires de 15 %. Avec harmonisation des régimes entre tous les niveaux de pouvoir et transparence garantie sur les « rémunérations et avantages des ministres et les potentiels conflits d'intérêts », promettent les centristes. Pour les parlementaires aussi, l'idée est de se serrer un peu la ceinture. Les Engagés veulent « uniformiser vers le bas les rémunérations des différentes assemblées », intégrer l'indemnité mensuelle forfaitaire de 2.500 euros nets dans le salaire pour qu'elle soit fiscalisée, supprimer toutes les indemnités des fonctions spéciales (présidence de commission...), et « s'inspirer des règles de droit commun applicables aux employés » pour revoir le statut du député, qui aurait un préavis calqué sur celui du privé, une indemnité d'incapacité de travail en cas de maladie ou un congé de naissance similaire à celui des employés. Plus surprenant, le mouvement de Maxime Prévot consacre quelques paragraphes de son programme à la question des cadeaux – non traitée par les autres partis. L'idée est de s'inspirer des régimes des Pays-Bas, du Grand-Duché ou du Royaume-Uni, où il existe « un registre public des cadeaux reçus par les ministres, les parlementaires et les députés ». Et si la valeur de ces cadeaux est plus que symbolique, il y aurait obligation de « céder au parlement et au gouvernement » tout cadeau reçu par un élu... sous peine de voir son salaire raboté. X.C.

Ecolo

« Pour protéger la démocratie, il est urgent de réduire le fossé entre les politiques et les citoyens », entament les verts dans leur programme. Avant d'enchaîner sur la question de l'argent perçu par la classe politique, qui semble donc être la première cause du fossé grandissant décrit par les verts. « S'il est essentiel de rémunérer décemment celles et ceux qui s'engagent en politique, il est tout aussi important que leurs rémunérations soient strictement limitées », reprend le parti. Concrètement, ils plaident pour une réduction de 30 % de la rémunération des parlementaires et des ministres, en insistant sur le fait que la rémunération totale des élus ne pourra jamais dépasser ce nouveau plafond, même en cumulant différents postes. A la Chambre, Ecolo détaille même la façon d'y parvenir : en supprimant le forfait mensuel de 2.500 euros net, défiscalisé, auquel ont droit tous les députés fédéraux, sans devoir justifier le moindre frais. Ecolo estime également qu'il est « impératif » que les élus belges ne bénéficient plus d'un régime spécial, mais qu'ils soient « soumis au droit classique de la sécurité sociale, que ce soit pour le chômage et la fin de mandat, les pensions, les congés de maladie ou encore la taxation sur la rémunération ». Ce qui implique la fin des indemnités de sortie, et une taxation plus importante des revenus. Dernière idée verte : un registre de transparence plus complet, dans lequel les « intérêts financiers des mandataires du secteur public (ministres, parlementaires, cadres des cabinets, bourgmestres) » seraient rendus publics. X.C.

PTB

La priorité numéro 1 du PTB, c'est de « supprimer les primes de départ des députés » qui ne sont pas réélus. Un sujet qu'ils ont dans le collimateur depuis un moment. Les bénéficiaires « peuvent cumuler ce revenu avec un emploi dans le secteur privé ou un mandat de bourgmestre. Il s'agit d'une politique de self-service délibérée et organisée », dénonce le parti d'extrême gauche, calculs à l'appui. « Après les précédentes élections de 2019, 74 députés y ont eu droit. Le PTB a montré que seulement onze d'entre eux n'ont pas immédiatement retrouvé du travail. En résumé, ce système est un parachute doré pour une caste qui n'en a pas du tout besoin. » Pour y parvenir, le PTB rejoint d'autres partis francophones en proposant la suppression du statut spécial des députés, pour les faire revenir dans le statut social du travailleur ordinaire, qui paye des cotisations sociales sur son salaire pour bénéficier d'allocations de chômage s'il perd son travail. Mais le parti ne s'arrête pas là. Même si ce n'est plus affiché comme « priorité » dans son programme, il propose également de diviser par deux les rémunérations de tous les ministres et parlementaires et d'imposer un plafond pour que la somme de toutes les rémunérations (publiques et privées) d'un mandataire politique ne dépasse pas trois fois le salaire médian. Le PTB souhaite enfin rendre public l'intégralité du patrimoine des politiciens. Pour l'instant, ces informations sont transmises, dans une enveloppe scellée, à la Cour des comptes, qui ne publie aucun détail financier sur les activités privées. « Nous voulons que les déclarations de patrimoine des mandataires politiques soient rendues publiques. » X.C.

PS

« La démocratie représentative souffre d'une défiance grandissante de la part des citoyens », diagnostique le PS. « Les citoyens sont demandeurs, à juste titre, d'une exemplarité de leurs élus, en matière de rémunération, de cumul de mandats et de transparence. » Les socialistes ont donc quelques recettes à proposer. Première mesure qui apparaît dans ce chapitre de leur programme : « Mettre fin aux régimes sociaux particuliers des parlementaires et des ministres et les faire entrer dans le régime général de la sécurité sociale. » Ce qui implique que les élus bénéficieront demain de congés maladie, de congés de maternité/paternité ou du chômage en cas de perte du mandat... mais qu'ils verront s'envoler les pensions plus avantageuses et les indemnités de sortie. Autre idée avancée par les rouges : « Uniformiser les rémunérations et les règles qui s'appliquent aux ministres et aux parlementaires entre tous les niveaux de pouvoir. » Les enveloppes de frais et avantages divers varient en effet selon l'entité considérée. Mais les socialistes ne précisent pas sur quelle base on harmonise, et quel package a leur préférence. Le PS rappelle également que, « à l'instar de ce qu'il applique déjà à ses propres élus », aucun homme ou femme politique ne peut gagner plus de 100 % de l'indemnité parlementaire en cumulant diverses fonctions (le plafond légal est aujourd'hui fixé à 150 %). Enfin, pour renforcer la transparence des rémunérations, les socialistes voudraient que le registre existant des déclarations de mandats, publié par la Cour des comptes, soit un peu plus précis. En y affichant notamment les rémunérations exactes de tous les mandats publics, et non des fourchettes comme c'est le cas aujourd'hui. X.C.